



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les Abymes, le vendredi 7 décembre 2018

Le Recteur de région académique Guadeloupe
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale

à

Mesdames, Messieurs les inspecteurs,
Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les principaux,

Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle

Objet : organisation des Olympiades Académiques des Géosciences 2019 pour les classes de première scientifique de l'Académie de Guadeloupe.

Réf CR/NM
n° 05118

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Téléphone
0590 47 81 07

Fax
0590 47 81 01

Courriel
ce.culture@
ac-guadeloupe.fr

Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la
Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

Dans le cadre de l'Année Internationale de la planète Terre ont été créées les Olympiades académiques des Géosciences (note de service n° 2013-053 du 9-4-2013). Une onzième édition du concours est organisée cette année.

Basés sur le programme de première S, les sujets visent à valoriser la culture scientifique acquise par les élèves et à leur ouvrir de nouvelles perspectives sur les métiers des sciences de la Terre qui sont aujourd'hui, en pleine expansion.

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre aide pour que cette douzième édition soit une réussite.

1 - Nature du concours :

Le concours est ouvert à tous les élèves de première S des lycées de l'Académie. L'épreuve d'une durée de quatre heures fait appel à l'esprit d'analyse, au sens critique des élèves et aux compétences évaluées par le sujet II du baccalauréat. Elle comporte trois ou quatre énoncés s'appuyant sur des documents scientifiques d'actualité.

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Chaque candidat est alors identifié par le numéro de l'établissement suivi d'un nombre à trois chiffres croissant. (001, 002, 003...).

Cette liste sera close au plus tard le dimanche 17 février 2019.

Elle est conservée par le chef d'établissement, qui transmet au moyen de la **fiche d'inscription jointe**, l'effectif des élèves inscrits et le nom du professeur référent.

Ce talon doit parvenir **au plus tard le dimanche 17 février 2019 à la DAAC** par courriel à l'adresse suivante : ce.culture@ac-guadeloupe.fr

Son envoi est indispensable à l'organisation matérielle du concours.

3 - Déroulement de l'épreuve :

Les sujets sont acheminés vers les établissements par les services du rectorat.

Chaque établissement est doté selon le nombre de ses candidats déclarés.

L'épreuve aura lieu le JEUDI 21 MARS 2019 de 8h00 à 12h00 (Date définie au niveau national).

Il n'y a pas de convocation académique. L'épreuve se déroule dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de

l'établissement qui veille à proposer aux candidats un cadre serein et spacieux permettant un travail rigoureusement personnel.

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

4- Transmission des copies et palmarès :

Les copies des candidats, anonymées par l'établissement, sont acheminées par le **service courrier de l'établissement le VENDREDI 22 MARS 2019** à la DAAC (Rectorat site de Dothémar), à l'attention de Monsieur Claude RIVIER, Délégué Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle.

Les copies seront corrigées par l'équipe académique de professeurs de SVT impliqués dans l'organisation du concours des Olympiades de géosciences, sous la coordination de Monsieur Eric ALLAIN et de Monsieur Didier DOSDA.

Le palmarès 2019 sera transmis au plus tard **le VENDREDI 19 AVRIL 2019** par le jury des Olympiades des Géosciences à Madame GUILLAUME, IA-IPR SVT, et à la DAAC aux adresses suivantes :

ce.ipr@ac-guadeloupe.fr et ce.culture@ac-guadeloupe.fr.

**Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle**

Un jury réuni au niveau académique, présidé par l'inspectrice pédagogique ou par délégation, par Monsieur Didier DOSDA ou Monsieur Eric ALLAIN, désignera la liste des 10 lauréats.

Une cérémonie de remise de prix présidée par Monsieur le Recteur sera organisée en juin ou octobre 2019 avec les partenaires de l'opération. Elle permettra de récompenser les élèves et de valoriser les équipes d'établissements qui les ont accompagnés.

Ce concours a pour objectif de susciter des vocations et d'encourager les candidats à poursuivre leurs études dans une voie scientifique.

Réf CR/NM
n° 05118

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Téléphone
0590 47 81 07

Fax
0590 47 81 01

Courriel
ce.culture@
ac-guadeloupe.fr

Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la
Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémar
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

LE RECTEUR DE REGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Mostafa FOURAR

